

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

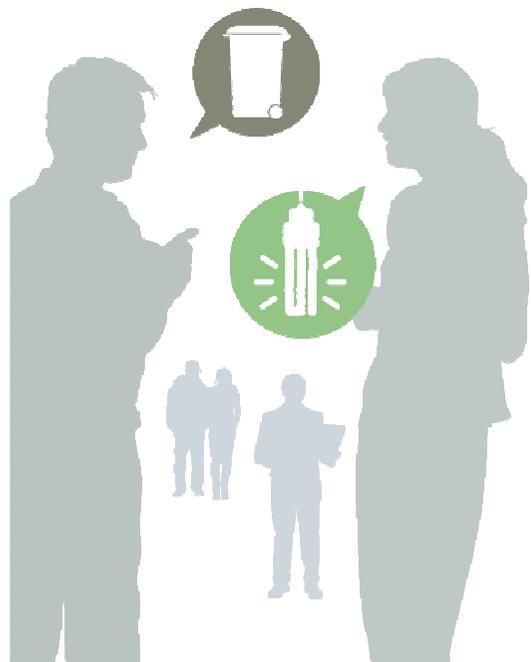


CENTRE IVRY-PARIS XIII

PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES



5 novembre 2009
Ivry-sur-Seine



SYCTOM
DE L'AGGLOMERATION PARISIENNE

CENTRE IVRY-PARIS XIII
PROJET DE VALORISATION ORGANIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

La démarche d'études et de décisions qui a abouti au projet et les capacités de traitement



Les grandes étapes de la stratégie du SYCTOM



- ➔ **Le Comité syndical du 6 juin 1998 décide la reconstruction du centre de traitement à Issy-les-Moulineaux mis en service en 2007:**
 - Une réduction des capacités d'incinération de 15%
- ➔ **Le contrat « terres vives » signé entre le SYCTOM, la Région Ile-de-France et l'ADEME intègre en 2002 deux projets d'unités de méthanisation en Seine-Saint-Denis et encourage le développement du réseau des déchetteries**
- ➔ **Le Comité syndical du 25 juin 2003 décide à l'unanimité de lancer la concertation et les études pour le renouvellement du centre Ivry-Paris XIII**
- ➔ **Le Comité syndical du 30 juin 2004 adopte à l'unanimité le plan de prévention et de valorisation des déchets, soit 5 ans avant la loi Grenelle 1: prévention, recyclage matière, tri-méthanisation**
- ➔ **En 2006, le SYCTOM décide la réalisation de 2 unités de tri-méthanisation en Seine-Saint-Denis: 315 000 t à Romainville et 85 000 t au Blanc-Mesnil/Aulnay-sous-Bois**

Le SYCTOM de l'Agglomération parisienne

DÉBAT PUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



➔ Un syndicat
intercommunal

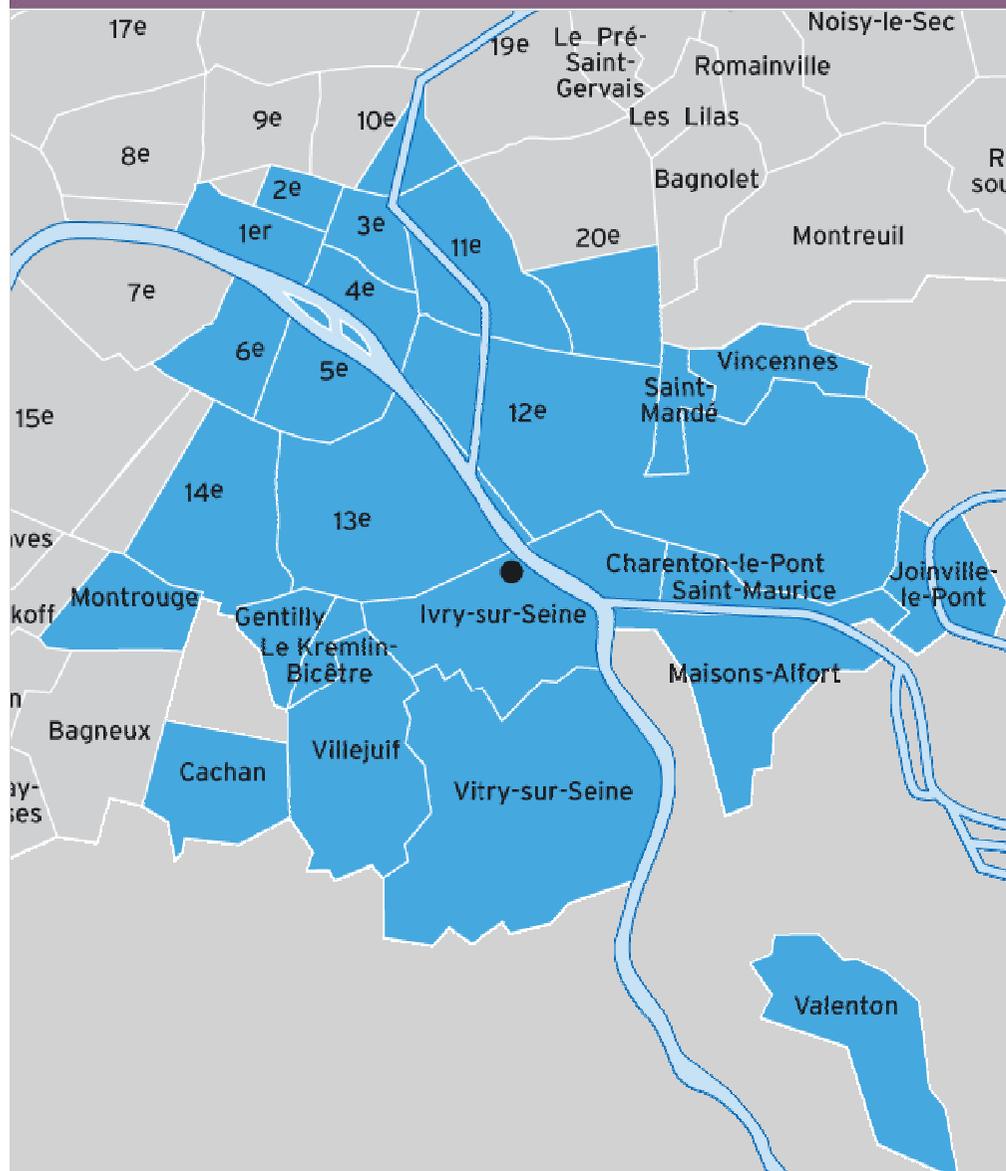
➔ 84 communes

➔ 5,5 millions
d'habitants

➔ Une mission de
service public :
le traitement
des déchets
ménagers

Le centre actuel à Ivry-Paris XIII et son bassin versant

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII



- ➔ Capacité de traitement totale : 770 000 t/an, dont 730 000 t pour l'unité d'incinération
- ➔ Production de vapeur : chauffage de 100 000 logements/an
- ➔ Valorisation matière : 172 000 t/an
- ➔ Emplois : 248 personnes

Les capacités de traitement du nouveau centre : des prévisions conformes aux orientations du Grenelle et du PREDMA



➔ Le futur centre aura une capacité globale de 600 000 tonnes en 2023:

- 490 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles du bassin versant
- 110 000 tonnes de déchets ménagers non recyclés mais combustibles issus des deux centres de tri-méthanisation du SYCTOM à Romainville et au Blanc-Mesnil et transportés par voie fluviale ou ferrée (- 5 000 camions évités par rapport à aujourd'hui)

Méthodologie du SYCTOM pour l'évaluation des quantités à traiter



➔ Analyses et données utilisées

- Le projet de SDRIF pour repérer les orientations du développement et les projets urbains en zone centrale de l'agglomération parisienne
- Modèle INSEE de calcul de la population : + 9,25% d'évolution estimée de la population entre 2006 et 2020 (+ 650 000 hab)
- L'analyse des données du passé : baisse des tonnages de 7% depuis 2001

➔ Prise en compte des politiques publiques : PREDMA

- Prévention
- Recyclage

➔ Analyses réalisées sur le territoire du SYCTOM et à l'échelle du bassin versant d'Ivry-Paris XIII

➔ Une étude complémentaire du CREDOC

Les capacités de traitement du nouveau centre : des prévisions conformes aux orientations du Grenelle et du PREDMA



- 1. Prise en compte de la réduction des quantités d'ordures ménagères résiduelles du bassin versant de 411 kg/hab à 318 kg/hab (- 25%), soit 490 000 tonnes à traiter en 2023**
Objectif PREDMA : - 50 kg/hab de déchets ménagers et assimilés en 2019
- 2. Amplifier la politique de soutien au développement des collectes sélectives (un nouveau centre de tri des collectes sélectives dans le 12^{ème} arrondissement : 37 500 t à 60 000 t) et développer le recyclage organique**
Objectif PREDMA : 47,6 kg/hab en 2019 de collecte sélective
Objectif SYCTOM collecte sélective à Ivry-Paris XIII : 47kg/hab en 2019, soit + 16,2 kg/hab

Les capacités de traitement du nouveau centre : des prévisions conformes aux orientations du Grenelle et du PREDMA

DÉBATPUBLIC
CENTRE IVRY-PARIS XIII

- 3. Valoriser le potentiel énergétique des déchets après le tri à la source par les habitants et le tri mécanique : le biogaz, la vapeur, l'électricité**
- 4. - 50% d'incinération (- 15% en 2007 à Isséane)**
- 5. Des déchets ultimes en centre d'enfouissement**

